

Document

Objectif de 5.000 arrestations en 2009 fixé à Eric Besson (08.04)

Reuters – 07.04

Un objectif pour cette année de 5.000 arrestations de personnes responsables "d'aide à l'entrée et au séjour d'immigrés en situation irrégulière" a été fixé au ministre de l'Immigration, Eric Besson, dans une lettre de mission adressée par Matignon.

"L'objectif doit être d'augmenter sensiblement, chaque année, le nombre de passeurs et d'exploitants de l'immigration clandestine interpellés et sanctionnés (...) Nous vous demandons de viser un objectif de 5.000 interpellations pour l'année 2009", écrivent Nicolas Sarkozy et François Fillon dans cette lettre datée du 31 mars, rendue publique mardi.

Le chiffre d'interpellations à ce titre pour 2008 était de 4.300, ajoute-t-on.

La mission d'arrêter les auteurs de délits ne relève pas a priori des missions du ministère de l'Immigration mais plutôt du ministère de l'Intérieur et des autorités judiciaires.

Ce délit visant l'aide à l'entrée et au séjour d'immigrants illégaux est critiqué comme constituant un "délit de solidarité" par des associations de gauche et de défense des droits de l'homme.

Il est revenu au centre du débat public avec la sortie d'un film, "Welcome", actuellement à l'affiche en France, qui raconte l'histoire d'un maître-nageur poursuivi pour avoir aidé un immigré kurde irakien en situation irrégulière.

Dans une interview accordée à Reuters la semaine dernière, Eric Besson, ancien socialiste rallié à Nicolas Sarkozy pendant la campagne présidentielle, a nié que ce délit soit appliqué aux personnes comme celle qui apparaît dans le film.

Il a expliqué qu'il visait les "passeurs" et autres protagonistes des filières d'immigration clandestine, ainsi que ceux qui exploitent par le travail les immigrants.

"L'aide que nous apportons aux associations qui en France aident les personnes en situation irrégulière, c'est 20 millions d'euros", a-t-il souligné. "Je mets au défi qui que ce soit de prouver que plus de deux bénévoles impliqués dans l'action humanitaire au service des personnes en situation irrégulière aient été condamnées en France depuis 65 ans", a-t-il ajouté.

Cet objectif chiffré d'arrestations s'ajoute à celui de 27.000 reconduites à la frontière d'étrangers en situation irrégulière pour 2009, également fixé dans cette lettre. Le chiffre de l'année dernière est de 29.796 mais il concernait pour environ un tiers de citoyens de l'Union européenne.

Des rassemblements sont prévus mercredi devant les palais de justice dans toute la France à l'appel de plusieurs associations contre ce qu'elles considèrent comme la volonté du gouvernement de criminaliser ceux qui aident les sans-papiers.

Dans un communiqué, le Parti de gauche (PG) de Jean-Luc Mélenchon demande à être poursuivi pour "délit de solidarité".

Les sénateurs communistes et du PG font une proposition de loi "tendant à exclure les bénévoles et les associations du champ d'application du délit d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour irréguliers des étrangers en France".